

## CTG2Q Cher

### Tables rondes – élaboration des fiches action

#### Table ronde n°6 : Information sur les retenues de substitution

Le 7 janvier 2020

#### Contexte

Pour rappel, le changement climatique accentue les tensions sur la ressource en eau sur le territoire du CTG2Q classé en Zone de Répartition des Eaux. Celle-ci traduit une faiblesse des ressources en eau l'été par rapport à la demande en eau pour le milieu et les usages. Ainsi, deux enjeux sont ressortis des concertations de l'été 2019 :

- 1) Adapter les systèmes de cultures pour qu'ils soient plus résilients face à une diminution de la ressource en eau (pluies et prélèvements),
- 2) Diminuer l'impact des prélèvements pour l'irrigation agricole l'été.

La table ronde n° 3 « Prélèvements pour l'irrigation et adaptation des systèmes agricoles » organisée le 7 novembre 2019 avait pour objectif de discuter les fiches actions de ce thème. Le premier point a été longuement discuté, avec notamment une perspective de travail à mener sur les filières. Le second point a été abordé avec la proposition de développer plusieurs types de solution : diminuer les prélèvements avec le pilotage de l'irrigation, la mise en place de cultures moins gourmandes en eau, déplacer les forages les plus impactants ou encore remplacer les prélèvements en forage l'été par des prélèvements en hiver stockés dans des retenues de substitution.

Toutefois, l'ordre du jour dense de cette table ronde n°3 n'a pas permis un temps de discussion suffisant sur la solution des retenues de substitution, plutôt méconnue.

Ainsi, afin de faciliter la compréhension des acteurs de l'eau sur ce sujet et les informer des réflexions en cours, le comité de cadrage du CTG2Q Cher a décidé d'organiser une table ronde supplémentaire d'information et d'échanges sur le thème spécifique des retenues de substitution.

#### Déroulement de la réunion

La liste des présents est disponible en *Annexe 1*.

Marielle DUBOIS, membre de la Chambre d'agriculture du Cher et partie prenante du comité de cadrage du CTG2Q Cher, accueille les participants.

Alexia Jourdin, conseillère gestion quantitative de l'eau à la Chambre d'agriculture et appui à l'élaboration du CTG2Q, rappelle le **contexte du CTG2Q** et donne la **définition d'une retenue de substitution : remplacer des prélèvements à l'étiage** (forage ou cours d'eau) **par des prélèvements l'hiver** (forage ou cours d'eau) **stockés dans des retenues étanches déconnectées du milieu superficiel**. Les masses d'eau les plus impactées par les prélèvements agricoles sont celles de Champagne

berrichonne aux sols à faibles réserves utiles en eau. Des exemples de photos de la création d'une réserve avec géomembrane (contexte de sols calcaires poreux) et des chiffres issus des projets réalisés de Vendée sont projetés pour donner un ordre d'idée des volumes substitués et des surfaces d'emprise correspondantes. Il est rappelé qu'il est important de garder à l'esprit que **l'utilité et la faisabilité locale de chaque projet devront être étudiées avant toute réalisation.**

Depuis la création des SAGE et la mise en place de l'OUGC AREA Berry, l'enjeu de qualifier et diminuer l'impact des prélèvements sur les ressources en eaux superficielles et souterraines à l'étiage est soulevé. Sur le **bassin Cher-Arnon**, les volumes prélevables définis en 2015 par le SAGE Cher amont ne sont pas atteints. Face à la diminution très importante des volumes alloués pour l'irrigation l'été, une des solutions envisagées par l'OUGC et la profession agricole consiste à stocker l'eau l'hiver pour arroser les cultures l'été. Dans le cadre de son 11<sup>ème</sup> programme, **l'Agence de l'eau Loire-Bretagne** subventionne une partie des projets s'ils sont collectifs et dans le cadre d'un CTG2Q. Des réunions ont été organisées localement en 2018 et 2019 par l'OUGC, les syndicats d'irrigants et la Chambre d'agriculture pour informer les irrigants des diminutions de volumes à venir et les solutions envisagées. **Des groupes de réflexion géographiques se sont constitués et attendent aujourd'hui les résultats des concertations du CTG2Q avant de continuer leurs démarches.** Celles-ci s'étaleront sur plusieurs années. Il s'agit de définir les volumes à substituer, les localisations envisagées, les faisabilités réglementaires, techniques et économiques, la structuration juridique des groupes, le montage financier et les dossiers d'autorisation administratifs. Sur le **bassin Yèvre-Auron**, dans un objectif d'améliorer la qualité des masses d'eau et de diminuer les situations de gestion de crise, des réunions d'information ont eu lieu en décembre 2019. **Des groupes de travail seront constitués après la définition du plan d'action du CTG2Q.**

La **présentation** est disponible en *Annexe 2*.

**Trois tables rondes de discussion** sont ensuite proposées aux acteurs présents. Une question est posée par l'animateur de la table avec un tableau de réponses à remplir après échanges entre les participants. Chaque groupe tourne pour compléter les réponses des précédents.

Table 1 : En tant qu'acteur, quels sont les éléments importants dont vous souhaitez être informé sur les projets ?

*Étape du projet (faisabilité règlementaire, économique, technique ; montage des dossiers administratifs...); Éléments (sujet, nature : chiffres, relevés terrain, études); Format de l'information (mail, article, visite, réunion d'info...)*

Table 2 : Quels sont pour vous les avantages et les limites des retenues de substitution pour répondre à l'enjeu quantitatif du territoire ?

*Avantages/ Limites*

Table 3 : Quelles sont les synergies souhaitables sur le territoire avec les projets de substitution?

*Donnez des exemples précis.*

## Synthèse des échanges

Les réponses sont présentées dans les tableaux pages suivantes.

*Table 1 : En tant qu'acteur, quels sont les éléments importants dont vous souhaitez être informé sur les projets ?*

| Étape du projet (Faisabilité réglementaire, économique, technique ; montage des dossiers administratifs...) | Éléments (sujet, nature : chiffres, relevés terrain, études)   | Format de l'information (mail, article, visite, réunion d'info...)                         |
|---|--|--|
| Faisabilité   | <p>Agriculteurs concernées</p> <p>Mode d'agriculture (viabilité dans le temps)</p> <p>Type de cultures</p> <p>Montant des investissements + entretien, fonctionnement</p> <p>Prix de l'eau au m3</p>   | /  |
| Avant l'enquête publique  | <p>Impacts environnementaux positifs et négatifs</p> <p>Impact réel par rapport aux volumes « impactants » / « non-impactants »</p> <p>Délais : rétroplanning pour que les élus se projettent + structuration de la concertation pour que les citoyens puissent rapporter à leur représentant</p>  | <p>Réunion de concertation pour chaque projet avec des acteurs diversifiés</p> <p>Note</p> |
| Avant la Faisabilité  | <p>Débits d'étiage en Vendée après la réalisation des retenues</p> <p>Taux de remplissage des retenues chaque année en Vendée</p> <p>Retours d'expériences sur les autres projets : ce qui fonctionne ou non</p> <p>Étude des volumes consommés depuis 10 ans</p> <p>Type de règles de gestion</p> | Note   |
| Avant la Faisabilité  | Projection sur les hivers secs   | [Étude SAGE prévue sur 2021-2022]  |
| Faisabilité, dossier d'autorisation   | <p>Éléments techniques pour les techniciens des organismes associés à la concertation</p> <p>Attention à l'accessibilité des données et leur fiabilité pour éviter toute remise en cause (ex : utiliser des informations officielles type INRAE)</p>   | /  |

**Table 2 : Quels sont pour vous les avantages et les limites des retenues de substitution pour répondre à l'enjeu quantitatif du territoire ?**

| Avantages  | Limites  |
|--|--|
| <p>Limiter l'impact des prélèvements estivaux sur les cours d'eau</p> <p>Pérenniser les systèmes de cultures</p>   | <p>Remplissage limité en cas d'hiver sec → <i>adopter des règles précises en fonction du niveau des nappes, à adapter à chaque retenue / bassin versant</i></p> <p>Risque de moindre adaptation / amoindrir la prise de conscience de la nécessaire adaptation des systèmes en terme d'économies d'eau</p> |
| <p>Diversifier les cultures avec des cultures adaptées (valeur ajoutée, résilience)</p> <p>Sécuriser l'économie des exploitations (permet d'envisager des modifications des systèmes avec une assurance de revenu)</p> | <p>Risque de distorsion entre agriculteurs / équité</p> <p>Impact foncier avec perte de SAU et de biodiversité ordinaire → <i>si irréversibilité, prévoir compensation</i></p>   |
| <p>Maintenir l'activité et l'économie rurale</p>   | <p>Risque de faible impact sur les rivières au regard des volumes limités des retenues</p> <p>Privatisation de l'eau en cas de délégation de service → <i>besoin d'encadrement avec contrat</i></p>  |
|  | <p>Viabilité socio-économique à moyen terme</p>  |
| <p>Augmentation des surfaces irrigables avec plus forte valeur ajoutée</p>   | <p>&lt;-- Risque d'augmentation des surfaces irrigables</p>  |
|  | <p>Impact sur le reste du bassin versant</p>   |
| <p><i>Quel modèle économique utiliser pour évaluer la viabilité du projet en contexte changeant (changement climatique, condition de financement...)</i></p>   |  |

**Table 3 : Quelles sont les synergies souhaitables sur le territoire avec les projets de substitution ?  
Donnez des exemples précis.**

### Synergie

1<sup>ère</sup> synergie : éviter de pomper dans le milieu l'été, s'assurer de l'impact positif sur le milieu

Réserve incendie → prévoir raccord de canalisation, stationnement et accès adapté

Pour le remplissage, recueillir les eaux de surfaces imperméabilisées, REUSE (eaux de STEP), eaux de drainage

Biodiversité :

- S'assurer dans les études préalables que les retenues n'impactent pas les zones Natura 2000, ZNIEFF, Trames vertes et bleues...
- Intégration paysagère, connexion à la Trame verte
- Faire attention aux aménagements autour de la retenue pour éviter la mortalité de la faune
- Limiter la végétation sur les digues pour éviter fuites et être attentif à l'impact de la gestion de l'entretien
- Attention au développement de plantes invasives dans les retenues (jussie, lagarosyphon...)

Impact global, impact carbone du projet et de l'entretien → Provenance des matériaux, choix d'entreprises locales, choix de l'entretien des digues et aménagements végétalisés (ex : pâturage par des moutons)

Type d'agriculture dédiée à ces retenues (viabilité, destination des productions - ex : éviter méthanisation, réflexion sur les filières - sécurisation des actuelles, développement de nouvelles)

Modification des systèmes pour améliorer la fertilité des sols, gérer le drainage, diversifier les cultures

Réfléchir à l'accès à l'eau pour les autres usages agricoles, ex : abreuvement

Autres usages économiques : panneaux photovoltaïques flottants...

Pêche → attention contrainte en termes de volumes réservés et d'entretien de la retenue

## Perspectives

Les acteurs présents étaient globalement satisfaits de cette table ronde qui a permis à chacun de s'exprimer sur ses attentes. Les animateurs ont bien noté l'importance accordée aux besoins d'être informé sur l'avancement des réflexions mais aussi de partager celles-ci pour favoriser les synergies. Des notes d'information pourront être communiquées aux acteurs.

Des réunions de concertation seront organisées au cours de l'avancement des réflexions, notamment pour partager des éléments clés. Ainsi, les SAGE Yèvre-Auron et Cher amont ont prévu une étude sur l'impact des prélèvements hivernaux sur les ressources en eau du territoire. Il s'agit de savoir si le milieu permet la substitution des prélèvements et quelles sont les limites. L'étude débutera en 2021 pour des résultats en 2022.

En parallèle, la Chambre d'agriculture proposera aux agriculteurs irrigants de réfléchir sur leurs systèmes au regard du changement climatique et des volumes prélevables dès 2020, dans la continuité des réunions d'information de 2019. La réflexion sur des projets de retenues de substitution sera organisée en petits groupes selon le contexte local. Il s'agira de discuter avec les irrigants concernés les avantages et les inconvénients à court terme mais aussi à plus long terme, sur les plans agronomiques, économiques, sociaux et environnementaux. Des études d'opportunité seront rédigées.

*NB : en raison du confinement COVID-19, la réunion des groupes d'agriculteurs est suspendue. Les réflexions continueront à l'automne 2020.*

À la suite, à l'horizon 2023, après les résultats de l'étude prélèvements hiver des SAGE et après la réalisation d'études d'opportunité de projets locaux de retenues, une analyse économique et financière des projets de retenues de substitution pourra être définie. Il s'agira de vérifier la viabilité des projets pour l'économie des exploitations et pour le territoire.

Les réflexions sur les projets pourront continuer uniquement avec la validation de ces trois étapes. Celles-ci seront partagées en concertation avec les acteurs du territoire.